



ROULAGE LOISIR

du 2 mai 2019 sur le Circuit de Fay de Bretagne 44

REGLEMENT PARTICULIER



- Ce roulage loisir n'est en aucun cas une compétition.
- Le port du casque et de la ceinture de sécurité sont obligatoires pour le conducteur et le passager.
- Pas plus d'un passager par véhicule avec le conducteur.
- Les conducteurs respectent les règles édictées par les responsables de la journée et du responsable de piste lors du briefing d'accueil.
- Le ou les commissaire(s) de piste ont délégation pour faire respecter toutes règles de sécurité. (Particulièrement drapeau rouge : arrêt immédiat).
- Tout obstacle ou danger connu sera immédiatement signalé par le ou les commissaire(s) de piste.
- Un conducteur exclu du circuit l'est définitivement et ne pourra prétendre à aucun remboursement.
- Les dérapages volontaires ou « drifts » sont strictement interdits.
- Les conducteurs devront respecter l'ordre des passages émis au début de la journée.
- Si vous êtes rattrapé ne faites pas obstruction, laissez passer en gardant votre trajectoire, c'est au pilote le plus rapide de changer la sienne pour vous dépasser.
- Le port du casque réduit à la fois la vision bilatérale mais aussi la façon de penser, alors soyez modeste, et appliquez-vous sur le tracé de vos trajectoires.
- Les véhicules devront être pourvus d'un toit rigide ou d'un arceau de sécurité.

Nous profitons de la présente pour vous rappeler également les nouvelles consignes 2019 de sécurité à respecter par les utilisateurs auto du Circuit, conformément à la réglementation sportive en vigueur, et notamment : casque obligatoire pour toute catégorie de véhicule, RFT (Retenue Frontale de Tête, communément appelée HANS) pour les voitures non homologuées route.

- Une série de 8 à 10 tours (15 mn environ) pour 8 à 10 véhicules. Tous les véhicules roulent dans le même sens !
- Les conducteurs non-inscrits ne seront pas autorisés à rentrer dans l'enceinte du circuit.
- Le rangement des véhicules sur le paddock, doit permettre aux véhicules de secours d'accéder en tous points si besoin.
- Les pots d'échappement devront être aux normes routières, la limite de bruit est de 96 dB maxi
- Les participants et accompagnateurs ont accès uniquement à la zone « parc coureurs », les autres zones de l'enceinte du circuit leur sont interdites.
- Les mêmes règles pour tous : Humilité, gentillesse et respect des autres.

L'A.R.S.P VOUS SOUHAITE UNE BONNE JOURNEE